

# Étiquettes de mise en garde sanitaire

Plus elles sont grandes, plus les étiquettes de mise en garde sanitaires sont efficaces

L'article 11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac stipule que les étiquettes de mise en garde sanitaires doivent couvrir 50 % ou plus des faces principales des emballages des produits du tabac (c'est-à-dire, les faces avant et arrière), mais dans tous les cas pas moins de 30 %.

Le guide d'instruction pour l'application de l'article 11 recommande les Parties d'envisager des étiquettes de mise en garde couvrant bien plus que les 50 % préconisés dans le traité : « étant donnée l'évidence que l'efficacité des mises en garde sanitaires et autres messages augmente avec leur taille, les Parties doivent envisager d'utiliser des messages de mises en garde sanitaires et des images couvrant plus de 50 % des faces principales, tout en gardant pour objectif qu'elles occupent la plus grande partie possible de ces faces principales ».

## Plus elles sont grandes, plus les étiquettes de mise en garde sont visibles et encouragent l'arrêt du tabac

Les études expérimentales menées dans plusieurs pays montrent que l'impact sur les fumeurs des étiquettes de mise en garde augmente avec leur taille.

- Le ministère de la Santé néo-zélandais a commandé une enquête d'opinion des consommateurs sur les étiquettes de mise en garde sanitaires et leur potentiel d'affecter les fumeurs. Les étiquettes de grande taille (couvrant 50 % de la face avant) ont été préférées largement plus que celles de petite taille (couvrant 30 % de la face avant). Les consommateurs ont attribué leur préférence à la proéminence des grandes étiquettes et la visibilité des illustrations graphiques sur la face avant du paquet, même ouvert.<sup>3</sup>
- Les fumeurs ayant participé à l'un des 56 groupes de discussion dans sept pays de l'Union européenne ont en majorité préféré les étiquettes de plus grande taille en raison de leur place en premier plan. Une remarque faite par l'un des participants reflète cette préférence : « plus l'étiquette est grande, mieux on voit les mises en garde. »<sup>4</sup>

Comme de plus en plus de pays ont recours aux plus grandes étiquettes de mise en garde, les preuves de leur efficacité ne cessent d'augmenter.

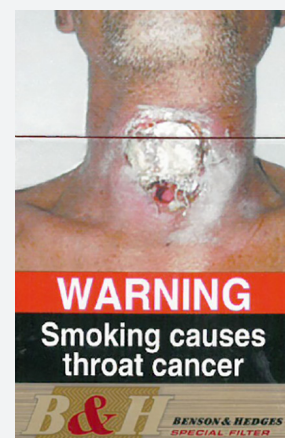
- Une étude canadienne a été conduite après décision du Canada en 2001 de remplacer les étiquettes de mise en garde sanitaire jusque la uniquement textuelles et couvrant seulement 25 % de l'emballage par des étiquettes de mise en garde illustrées couvrant 50 % de l'emballage. Cette étude a établi que les nouvelles étiquettes réussissaient mieux à dissuader l'initiation au tabac, à aider les anciens fumeurs à ne pas recommencer à fumer et à sensibiliser le public sur les effets nocifs du tabagisme.<sup>5</sup>
- Une étude majeure sur plusieurs pays a comparé les étiquettes de mises en garde de quatre pays à revenu élevé (l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis). Cette étude démontre que lorsqu'elles sont plus grandes et plus complètes les étiquettes de mise en garde ont plus de chance d'être remarquées et considérées comme efficaces par les fumeurs.<sup>6,7</sup>
- En 2010, l'Uruguay a augmenté la taille de ses étiquettes de mise en garde sanitaires illustrées de 50% à 80 % des faces avant et arrière des emballages des produits du tabac. Une enquête menée auprès des fumeurs uruguayens montre que les grandes images sont plus efficaces que les

## LES PLUS GRANDES ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE SANITAIRES:

- sont plus facilement remarquées par les jeunes et les fumeurs, ce qui les incite à lire les mises en garde et à réfléchir à leur message ;
- communiquent et informent plus efficacement des risques du tabagisme, et encouragent les fumeurs à arrêter ;
- réduisent les marges de manoeuvre des industriels du tabac pour promouvoir leurs produits.<sup>1,2</sup>



Taille : 90 %  
(Népal, 2016)



Taille : 85 %  
(Inde, 2016)

## Plus elles sont grandes, plus les étiquettes de mise en garde sanitaires sont efficaces

petites. En effet, les étiquettes plus grandes étaient plus visibles, incitaient les fumeurs à réfléchir davantage aux effets nocifs du tabagisme sur la santé et à arrêter de fumer, et encourageaient à renoncer à prendre une cigarette.<sup>8</sup>

- Une étude évaluant les effets de l'adoption par l'Australie en décembre 2012 de nouvelles étiquettes de mise en garde et d'un emballage neutre des produits du tabac a établi que les nouvelles mises en garde illustrées et les emballages neutres (couvrant 75 % de l'avant et 90 % du dos du paquet) incitaient plus à réfléchir aux risques du tabagisme pour la santé que les anciennes étiquettes sur les emballages exposant la marque (qui couvraient 30 % de la face avant et 90 % de la face arrière). Cette réponse cognitive suggère que l'augmentation de la taille des étiquettes de mise en garde aura des effets positifs sur le comportement des consommateurs.<sup>9</sup>

### Pays ayant adopté des étiquettes de mise en garde illustrées couvrant au moins 75 % des faces principales de l'emballage

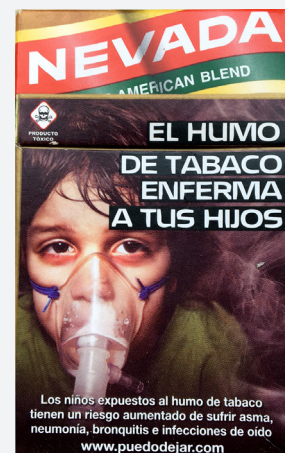
Pays (année d'adoption)	Moyenne (%)	Face avant (%)	Face arrière (%)
Népal (2014)	90	90	90
Vanuatu (2016)	90	90	90
Nouvelle-Zélande (2017)	87,5	75	100
Inde (2015)	85	85	85
Thaïlande (2013)	85	85	85
Pakistan (2015)	85	85	85
Australie (2012)	82,5	75	90
Sri Lanka (2015)	80	80	80
Uruguay (2010)	80	80	80
Brunei Darussalam (2012)	75	75	75
Canada (2012)	75	75	75
RDP Lao (2016)	75	75	75
Myanmar (2016)	75	75	75
Gambie (2016)	75	75	75

## Les messages forts

- Les étiquettes de mise en garde sanitaires illustrées et de grande taille sont plus efficaces que les étiquettes de petite taille.
- Les mises en garde sanitaires illustrées et de grande taille aident à convaincre les fumeurs d'arrêter, à dissuader les anciens fumeurs de reprendre et à empêcher les non-fumeurs de commencer.
- Les pays devraient imposer que les étiquettes de mise en garde sanitaires illustrées occupent la plus grande partie possible des faces principales de l'emballage des produits du tabac, conformément à l'article 11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

### LES PLUS GRANDES ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE SANITAIRE:

- Si une bordure est exigée, l'espace réservé à l'encadrement devrait s'ajouter au pourcentage total d'espace occupé par la mise en garde au lieu d'être inclus dans celui-ci.
- Les pays devraient envisager d'imposer une taille minimale de mise en garde sanitaire, avec une largeur et une hauteur minimales. Cela est particulièrement important pour les produits du tabac ayant un petit emballage.



Taille : 80 %  
(Uruguay, 2012)



Taille : 75 %  
(Canada, 2012)

### RÉFÉRENCES

1. Fathelrahman Al et al. Stronger pack warnings predict quitting more than weaker ones: Finding from the ITC Malaysia and Thailand surveys. *Tob Induc Dis.* 2013 Sep 18;11(1):20.
2. Hammond D. Health warning messages on tobacco products: A review. *Tob Control.* 2011 Sep; 20(5): 327-37. Epub 2011 May 23. Review.
3. BRC Marketing & Social Research Smoking Health Warnings Study, Ministry of health, Optimizing smoking health warning labels, Stage 2- text, graphics, size and colour testing; August, 2004.
4. Devlin E et al. Targeting smokers via tobacco product labeling: opportunities and challenges for Pan European health promotion. *Health Promotion International* 20(1): 41-49; 2005.
5. O'Hegarty M, et al. Reactions of young adult smokers to warning labels on cigarette packages. *Amer J Prev Med.* 2006; 30(6): 467-73.
6. Hammond D et al. Effectiveness of cigarette warning labels in informing smokers about the risks of smoking: Findings from the International Tobacco Control (ITC) Four Country Survey. *Tob Control.* 2006; 15 (Suppl III): iii19-iii25.
7. Hammond D et al. Text and Graphic Warnings on Cigarette Packages: Findings from the International Tobacco Control Four Country Study. *Amer J Prev Med.* 2007; 32(3):210-217.
8. Gravely S et al. The impact of the 2009/2010 enhancement of cigarette health warning labels in Uruguay: longitudinal findings from the International Tobacco Control (ITC) Uruguay survey. *Tob Control* 2016 Jan; 25(1): 89-95.
9. Yong H-H et al. Smokers' reactions to the new larger health warnings labels on plain cigarette packs in Australia: findings from the ITC Australia project. *Tob Control* 2015;0:1-7.